

Dossier de Naturalisation

Chaia Ostrov

et

Gésia HOZENKO

11 avril 1930

J'ai fait une retranscription telle quelle du dossier. Je fais un petit commentaire personnel pour une meilleure compréhension (monsieur BENZAZON, bénévole CGJ)...

Une chemise bleue bureau du sceau 11 Avril 1930 cour d'appel département de la Seine
Ostrov Chaia.....

Annotations sur la chemise même...

Renseignement préfet de police le 20 01 1944 et réponse du 22 mars 1944. C.M.F délivré le 03 02 1948. Agrafées à la chemise 3 feuillets.

1/ Commission de révision des naturalisations

N° 6918x30 nom : **Ostrov** séance du 11 Décembre 1942 avis : enquête....

2/ Commission de révision des naturalisations

N° 6918x30 nom : **Ostrov** séance du 3 Décembre 1943 avis : Renseignement sur le gendre.

3/ Commission de révision des naturalisations

N° 6918x30 Nom : **Ostrov** et famille séance du 12 Mai 1944 avis : Retrait..en haut du billet il est écrit : famille disparue..

Commentaires

La nationalité française avait été donc retirée après l'avis du 12 Mai 1944. Le renseignement sur le gendre ...Bien sûr il s'agit de l'époux de **Maria Ostrov**. C.M.F lire CN.F ? certificat de Nationalité Française ? la famille disparue.. en fait passée en zone libre..

Première feuille

Du Ministère de la santé publique service des renseignements. Date de la visite ; 23 Mai 1952 N° du dossier 36640x29.

Nom : **Ostrov** Prénom : **Jeanne** date de naissance 28 Mai 1931 lieu de naissance Paris 4 adresse actuelle : Maison **Bromberg** 78 rue de la Roquette Paris 11.

Deuxième feuille

Ministère de la santé publique service des renseignements N° de dossier 6918x30.

Nom : Née **Ostrov** épouse **Wigdorowicz**

Date de naissance : 6 Mars 1919 lieu de naissance Constantinople (Turquie)

Profession : Couturière nombre d'enfants 1 nationalité française adresse actuelle : 5 Rue Feutrier Paris 18.

Objet de la visite : Demande une copie de l'acte de naturalisation et une justification que Mlle **Ostrov** épouse **Wigdorowicz** n'a pas réclamé la nationalité d'étranger de son mari lors de son mariage

Troisième feuille

Ostrov Chaia 48 ans Israélite russe d'origine naturalisé le 8 Juillet 1930. Toute la famille fait l'objet de bons renseignements...Appel 20 Septembre 1944 approuvé 27 Septembre 1944.

Quatrième feuille

Ostrov Chaia 48 ans Israélite russe d'origine naturalisé le 8 Juillet 1930 à cette (Illisible) ouvrier casquettier à Paris. Marié à une compatriote naturalisée par même décret. Une fille **Maria** 24 ans comprise au décret mariée à un polonais.

Un fils **Emmanuel** 23 ans compris au décret. Une fille **Bella** (9 ans) et **Jacques** 16 ans. Français par déclaration. En France depuis Juillet 1924. la famille **Ostrow** a quitté Paris en décembre 1943 y compris le polonais marié à la fille **Maria**. Adresse actuelle ignorée. Pas de remarque défavorable....

Commentaire

La famille fuit Paris pour échapper bien sûr aux persécutions ...on remarquera le « y compris le polonais » le ton est très Vichy ! la feuille 4 écrite à la main très difficile à déchiffrer....

Une grande feuille....

1317 ième séance du 12 Mai 1944 ...

Avis de retrait

6918x30 **Ostrov Chaia** casquettier né le 17 Novembre 1896 à **Kherson** (Russie) ayant demeure à paris 12 rue Félix Terrier actuellement sans domicile connu, naturalisé Français par décret du 8 Juillet 1930 publié au J.O le 20 Juillet 1930

Disparu..

Hozenko Gesia épouse du précédant née le 20 Janvier 1899 à **Nicolaief** (Russie) ayant demeure à Paris , 12 rue Félix Terrier actuellement sans demeure connue. Naturalisée Française par le même décret et leurs enfants :

1/ **Marie** née le 6 mars 1919 à **Constantinople** (Turquie)

2/ **Chemouel** né le 21 Juillet 1921 à **Constantinople** (Turquie)

Français par la naturalisation des parents.

3/ **Bella** née le 5 Septembre 1925 à paris

4/ **Jacques** né le 12 Août 1928 à Paris. Français par déclaration souscrite le 17 Novembre 1929 enregistré au Ministère de la Justice le 6 Janvier 1930 sous le numéro 36640x29 par application de l'article 3 de la loi du 10 Août 1927.

5/ **Jeanne** née le 28 Mai 1931 à Paris

6/ **Renée** née le 24 Avril 1936 à Paris. Française par application de l'article 1 de la loi du 10 Août 1927.

Commentaire

Il est écrit en haut et à droite de la feuille le mot...JUIF. L'avis de retrait de la nationalité Française avait fait l'objet d'un appel en Septembre 44 et approuvé le 27 du même mois..

Une grande feuille dactylographiée..

Etat Français

Paris le 7 Septembre 1943

Préfecture de police direction de la police générale.

Ostrov Chaia

Le préfet de police etc.....

J'ai l'honneur de vous faire connaître que monsieur **Ostrov Chaia** né le 17 Novembre 1896 à Kherson naturalisé par décret du 8 Juillet 1930 marié avec sa compatriote dont il a 6 enfants et domicilié 12 rue Félix Terrier.

Les renseignements recueillis sur l'intéressé n'étant pas défavorables, je ne m'oppose pas à son maintien dans la communauté franc aise. Vous voudrez bien trouvez ci après les résultats de l'enquête effectuée par nos services.

Le préfet de police, pour le préfet etc..

Ostrov Chaia né le 17 Novembre 1896 à Kherson à épousé le 30 Avril 1918 à Constantinople, sa compatriote **Hozenko Gésia**, née le 20 Janvier 1899 à Nicolaieff (Russie) de confession Israélite, en règle avec les ordonnances concernant les juifs, les époux **Ostrov** ont 6 enfants.

Marie née le 6 Mars 1919 à Constantinople (Turquie) mariée au ressortissant polonais **Wictorowicz**, en zone libre, (sans autre indication)

Emmanuel né le 21 Juillet 1921 à Constantinople, célibataire domicilié avec ses parents, travaille en qualité de tapissier à la maison Homan passage Etienne Delaunay à Paris au salaire horaire de 20 frs.

Bella née le 5 Septembre 1925 à Paris célibataire, domiciliée chez ses parents mécanicienne à la maison Lemercier , 32 rue de Petrograd à Paris au salaire de 600 frs par quinzaine.

Jacques né le 12 Août 1928 à Paris, fréquente l'école communale. Ces deux derniers sont français par déclaration enregistrée au ministère de la justice le 6 janvier 1930 sous le numéro 6918x30.

Jeanne née le 28 Mai 1931 à Paris

Renée née le 24 Avril 1938 à Paris. Ces deux derniers fréquentent l'école communale. Les susnommés et leurs 2 enfants ont été naturalisés Français par décret etc....En France depuis le 3 Juillet 1924, les époux **Ostrov** et leurs enfants sont domiciliés 12 rue Félix Terrier à Paris depuis Juin 1932, ou ils occupent un logement au loyer mensuel de 192 frs. Auparavant ils ont demeurés 9 rue Geoffroy Lasnier et 1 rue des Blancs Manteaux à Paris. Depuis 1940 **Ostrov** travaille à son domicile en qualité de casquettier pour le compte de la maison S.I.V.A.S 16 rue des colonnes du trône à Paris au salaire hebdomadaire moyen de 500 frs ; auparavant depuis le 2 janvier 1930, chef coupeur à la même maison, a dit avoir travaillé chez divers casquettiers de la capitale.

Sa femme ne travaille pas, elle s'occupe des soins du ménage. Il déclare avoir satisfait aux obligations militaires de son pays d'origine, et avoir été prisonnier

Civil en Turquie de 1914 à 1918.

Classe 1930/2 en raison de sa naturalisation, libéré de toute obligation militaire en raison du nombre d'enfants, il n'a pas été mobilisé au cours de la guerre 39- 40. Les renseignements recueillis sur le compte des époux **Ostrov** et leurs enfants ne sont pas défavorables ; ils ne révèlent rien de particulier tant privé qu'aux points de vue politique et national. Ayant toujours observé une attitude correcte envers notre pays, leur loyalisme ne semble pas devoir être à suspecter ; les membres de cette famille ne sont pas notés aux sommiers judiciaires.

Commentaire

On notera que **Chemouel** cité plus haut devient **Emmanuel** ainsi que **Wigdorowicz** qui devient **Wictorowicz**.

Lettre dactylographiée du 20 Janvier 1944

Ministère de la justice secrétariat de la commission de révision des naturalisation.

Vous m'avez transmis, le 7 Septembre 1943 sous le numéro 18863n un rapport concernant le nommé **Ostrov Chaia** né à Kherson le 17 Novembre 1896 demeurant à Paris 12 rue Felix Terrier naturalisé par décret du 8 Juillet 1930 dont la situation est actuellement soumise à l'examen de la commission de révision des naturalisations. Il résulte de ce rapport, que la fille du sieur **Kherson** prénommée **Maria**, est mariée au ressortissant polonais

Wictorowicz en zone libre (sans autre indication)

Pour répondre au désir exprimé par la commission, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir les renseignements complémentaires que vous pourriez avoir recueilli sur **Wictorowicz** et sa famille.

Pour le garde des Sceaux etc....

Commentaires

Le fonctionnaire commet une erreur sur la personne de **Chaia Ostrov** (la fille du sieur **Kherson** !)

Une deuxième grande feuille dactylographiée

Préfecture de Police

A Monsieur le garde des Sceaux

Paris le 22 Mars 1944

J'ai l'honneur de vous transmettre consignés dans le rapport ci dessous, les résultats de la nouvelle enquête effectuée sur le compte de la famille **Ostrov**, objet de mon rapport du 7 Septembre 1943.

Des nouveaux renseignements recueillis, il résulte que la famille **Ostrov**, a quitté le département de la Seine dans le courant du moi de Décembre dernier. En outre, le nommé **Wictorowicz** a été vainement recherché au cours de cette enquête, et aucun renseignement n'a pu être recueilli à son sujet. En retournant la note ci jointe, j'informe que la famille **Ostrov, Chaia** a quitté son domicile n° 12 rue Félix Terrier, à Paris (20^e) au soir de la seconde quinzaine de Décembre 1943 ; le concierge ne peut préciser la date exacte de leur départ et déclare ignorer leur adresse actuelle ; d'après les renseignements recueillis, au cours de la présente enquête, il semble que cette famille a quitté son domicile afin de se soustraire aux mesures prises contre les juifs.

D'autre part, il n'a pas été possible d'obtenir, le moindre renseignements sur le nommé **Wictorowicz**, époux de la fille aînée. Aux établissements S.I.V.A.S 16 rue des Colonnes du Trône, à Paris (12^e) pour le compte duquel le nommé **Ostrov, Chaia** travaillait à son domicile, en qualité de casquettier depuis 1940. On apprend qu' **Ostrov** n'a pas prévenu de son départ la direction de cet établissement, qui lui avait confié deux machines à coudre et divers objets de moindre importance, nécessaire pour son travail. Ces établissements

précités font actuellement auprès du commissariat général aux questions juives les démarches nécessaires pour rentrer en possession des dites machines.

Les renseignements recueillis sur leur compte, ne sont pas défavorables. Ils sont inconnus aux archives de la police judiciaire et ne sont pas notés aux sommiers judiciaires.

Un retour en arrière et retranscription du dossier de naturalisation...

Préfecture de police

Demande de naturalisation

Paris le 1 Août 1929

Monsieur le commissaire de police du quartier Saint Gervais est prié de faire recueillir le plus promptement possible et transmettre, consignés sur le présent questionnaire en regard des questions, des renseignements précis au sujet du nommé **Ostrow Chaia** demeurant 9 rue Geoffroy Lasnier.

Etat civil

Ostrow Chaia né à Kherson (Russie) le 17 Novembre 1896 de père russe profession casquettier et domicilié à Paris rue Geoffroy Lasnier (9^e)

Hozenko Gesia née à Nicolaief (Russie) le 20 janvier 1899 de père russe sans profession.

Enfants mineurs

Ostrow Marie née le 6 mars 1919 à Constantinople

Ostrow Emmanuel né le 21 Juillet 1921 à Constantinople

Père du postulant : **Ostrow Aaron** né le1868 à Kherson

Mère du postulant : **Kramer Freida** née le...1873 à Constantinople

Père de la postulante : **Hozenko Israël** né...(61 ans)

Mère de la postulante : **Brudner Maria** née le (d.c.d) à Nicolaief.

Depuis Juillet 1924

Paris, 133, rue Saint martin pendant 2 jours

12, rue Simon le Franc pendant 8 mois

1, rue des Blancs Manteaux pendant 1 an

Fontenay sous Bois, 52 rue du Moulin pendant 6 mois

Paris, 9 rue Geoffroy Lasnier depuis 3 ans.

Date et lieu de la célébration du mariage : 30 Avril 1918 à Constantinople. Nombres d'enfants mineurs 4 (2 nés à l'étranger)...Va faire le nécessaire pour ceux nés en France.

Sa profession lui rapporte environ 280 frs par semaine, il n'a pas de fortune, le montant de son loyer : 50 frs par semaine. Le postulant désire devenir citoyen du pays qui l'a accueilli. Il dit ne pas s'occuper de politique. Le père est décédé et la mère habite Paris

rue Tournefort n° 43. Il a 1 frère, **Germain**, 25 ans voyageur de commerce domicilié à

Becon les Bruyères 1 avenue Malvoisin. 3 sœurs : **Tony** 35 ans sans profession domiciliée à Constantinople. **Gilberte** 31 ans sans profession domiciliée à Becon les Bruyères 84 rue du

28 Septembre et **Marie** 23 ans couturière domiciliée à Paris 43 rue Tournefort. Seule **Gilberte** (Illisible) **Fourcroy** est devenue Française par mariage . le postulant est en

bonne santé et na pas d'infirmité.

Avis motivé tant sur la demande principale que sur la remise éventuelle des droits de sceau. Avis favorable quand à la demande principale, le postulant bien qu'ayant 4 enfants à

charge, ne bénéficie d'aucun titre pour bénéficier d'une réduction aussi importante qu'il sollicite.

Paris le 13 Août 1929

Le commissaire de police signé : F. Dormoy

Commentaires

Fiche très importante car on y voit les noms des parents de **Chaia** et ceux de **Gesia** ainsi que les prénom du frère et des sœurs de **Chaia** également le nom de famille de **Gilberte Ostrov**. Pour **Israël Hozenko** (le papa de **Gesia**) on sait qu'il a 61 ans donc né en 1868..

Feuille écrite à la main

Ostrov Chaia 34 ans ouvrier casquettier marié né à Constantinople 4 enfants n'a pas servi.. bons renseignements ...

Préfet favorable.. 2 enfants nés à l'étranger 2 autres Français par déclaration . Prière de le convoquer pour lui demander. 1/ les résidences depuis 1924 2/ les raisons pour lesquelles il n'a pas servi...

Le 1 Mai 1930

(convoqué le 10 Mai 1930)

Approuvé... A noter toutefois que le postulant aurait été fait prisonnier civil en Turquie pendant les hostilités.. Vu que le postulant a quitté la Russie en 1900 à l'âge de 4 ans a résidé à Constantinople, ou il a été prisonnier civil des Turcs. Je n'ai pas cru devoir lui demander son adresse précise la bas parce qu'il na pas voulu servir en Russie après la révolution ensuite parce qu'il parle bien le Français (Qu'il a appris à l'école à Constantinople) et enfin en raison de la déclaration souscrite pour les enfants. En France depuis prés de 6 ans...Bons renseignements...(Illisible)

Commentaires

La note est très difficile à déchiffrer. La demande de **Chaia Ostrov** a donc été approuvé.

Première grande lettre de 4 pages

Du greffe de la justice de paix du 4^e arrondissement de Paris.

17 Septembre 1929....Acte de Notoriété : **Ostrov**

Extraits des minutes du greffe de la justice de Paris du 4^e arr. de paris. Mairie de l'hôtel de ville, Place Baudroyer. L'an mil neuf cent vingt neuf le 10 Septembre, par devant nous rené Pinganaud, 2^e suppléant de Monsieur le juge de paix assisté de Maître....Greffier de la dite justice de paix étant à notre cabinet place Baudroyer.

1. Mr Beaumanoir jean Marie Victor âgé de 52 ans employé de commerce.

2. Mr Haymak Emile âgé de 28 ans employé.

3. Mr Estival Auguste.....Lesquels ont été admis par nous etc.Ils nous ont ensuite déclaré connaître parfaitement Mr **Ostrov Chaia**, ici présent qui âgé de 33 ans exerce la profession de casquettier domicilié etc....Les dits témoins ont ensuite déclaré, certifié que Mr **Ostrov Chaia** est né à etc....le 17 Novembre 1896 de **Aaron** demeurant en Grèce et de **Freida Kramer** demeurant à Paris 41 rue des Blancs manteaux. Que Madame

Hozenko Gesia épouse de **Mr Ostrov** est née à Nicolaïef le 20 Janvier 1899 de **Israël**, demeurant en Russie et de **Maria Brudner** décédée.

Les époux se sont mariés devant le rabbin à Constantinople le 30 Avril 1918 sur quoi nous juge de paix de paris, avons sur leurs réquisition donné acte aux témoins de leurs dires et déclaration etc....Nous avons dressé le présent acte de notoriété que les comparants ont signé avec nous.

Deuxième lettre de 4 pages

(Lettre identique à la première et concernant **Ostrov Maria**)

Idem jusqu'à.....Que de leur union célébrée devant le Rabbin à Constantinople est née une fille prénommée **Maria** le 6 Mars 1919 à Constantinople, que **Mr Ostrov** ne peut produire l'acte de naissance d son enfant, qui lui est nécessaire en vue d'une demande de naturalisation.

Sue quoi nous juge de paix etc..... avons donné le présent acte de notoriété que les comparants ont signé avec nous.

Commentaires

L'acte de notoriété donne des renseignements intéressants sur la famille...A noter que les deux lettres sont identiques jusqu'à...Que de leur union...

Feuille dactylographiée du 16 Juillet 1929

Préfecture de police

Service des étrangers

Paris le 16 Juillet 1929

Monsieur le ministre de la police

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la faveur de la naturalisation Française. Je me nomme **Ostrow Chaia** je suis né à Kherson (Russie) le 17 Novembre 1896 (nationalité russe). J'habite en France depuis le 4 Juillet 1924 sans interruption j'exerce la profession de casquettier et mon domicile est rue Geoffroy Lasnier n° 9. Je suis marié à **Gésia Hozenko** née à Nicolaïef le 20 Janvier 1899. J'ai 4 enfants dont l'un **Bella** est née le 5 Septembre 1925 à Paris. Un autre **Jacques** le 12 Août 1928 à Paris. Les deux autres **Marie** et **Emmanuel** sont nés à Constantinople. Je m'engage à payer les droits de sceau et je demande à être exonéré du surplus en raison de la modicité de mes ressources . Veuillez agréer Monsieur le ministre l'assurance de ma très haute considération Je me joins à mon mari et sollicite aussi la naturalisation Française.
(Signatures de **Chaia Ostrov** et de **Gésia Ostrov**)

Feuille dactylographiée 2 Avril 1930

Préfecture de police

Service des étrangers

Avis du préfet de police...

Mr Ostrov, Chaia, né à Kherson (Russie) a épousé une compatriote dont il a deux filles de 11 et 4 ans et deux fils de 9 et 2 ans. Les deux aînés sont nées en Turquie ; les deux plus jeunes nés à Paris, ont été déclarés Français le 17 Septembre 1929.

Fixé dans notre pays depuis 1924, cet étranger sollicite la naturalisation. Il gagne 280 frs par semaine comme ouvrier casquettier. Le postulant, n'a pas satisfait à la loi militaire dans son pays. Toutefois un certificat médical joint au dossier le reconnaît apte au service armé. Une de ses sœurs est mariée à un de nos compatriotes. Etant donné les renseignements satisfaisant recueillis sur son compte, j'estime que sa démarche peut être accueillie

Le préfet de police...

Feuille manuscrite

Je soussigné Brossard Jacques docteur en médecine.....a examiné aujourd'hui 13 Décembre 1929 monsieur **Ostrov Chaia** âgé de 33 ans de nationalité russe, casquettier demeurant 9 rue Geoffroy Lasnier à Paris. Monsieur **Ostrov** qui sollicite la naturalisation habite en France depuis 1924 marié en Turquie en 1918 avec une russe, il a 4 enfants. D'une bonne santé habituelle, il n'a pas d'infirmité et ne présente actuellement aucun symptôme de maladie organique ni contagieuse..

A l'examen, les poumons sont normaux, le cœur normal, et les abdominaux normaux, sauf opération d'appendicite pratiquée en 1927 à Paris à l'hôtel dieu et dont on constate la cicatrice. L'amplitude thoracique est normale. Il n'y a ni hernie ni varices. En résumé Monsieur **Ostrov** présente un bon état de santé qui lui permet d'assurer normalement la profession et apte à accomplir un service militaire actif.

Paris le 13 Décembre 1929

Une demie page dactylographiée avec l'entête de la fabrique Knabel

Fabrique de casquettes Téléphone : Roquette 59.83

Spécialiste de casquettes Anglaises

Articles pour sports

Travail très soigné

B.Knabel

33 rue des Tournelles

Paris le 18 Octobre 1929

Je soussigné que Monsieur **Chaia Ostrov** travaille chez moi en qualité de mécanicien casquettier et je (illisible) à me louer de sa parfaite honnêteté

Signé : B. Knabel

Feuille demie page dactylographiée

Je soussigné déclare sur mon honneur n'avoir jamais été condamné, ni en France, ni dans mon pays d'origine, ni dans aucun autre pays étranger.

Le candidat à la naturalisation (signature de **Chaia Ostrov**)

Une petite feuille ...

Recette des finances

Monsieur **Ostrov Chaia** rue Geoffroy Lasnier n° 9 Paris commune de Saint Gervais, contributions directes et taxes divers...

Bordereau de situation : Néant..

Paris Octobre 1929

Une petite feuille

Monsieur Ostrov Chaia demeurant 9 rue Geoffroy Lasnier a signé ce jour une déclaration tendant à assurer à ses enfants mineures, Bella, et Jacques, la nationalité Française...

Paris le 17 Septembre 1929

Pour le juge de paix....

Ch. Ostrov (CHAIA)

L. Ostrov (GÉNIA)